

**MARCHE PUBLIC**

pour le compte du S.I.C.T.O.M. du PÉRIGORD NOIR

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

**Fourniture d'une Benne à Ordures Ménagères**  
**Equipée d'une grue et d'un système de lavage**

**LOT 1 :** Fourniture d'un châssis court de 32 tonnes, de type 8x2 - 6

**LOT 2 :** Equipement : Fourniture et installation

A- Une grue auxiliaire hydraulique

B- Une Benne à Ordures Ménagères de 8 m<sup>3</sup> minimum, ses garde-boues et une caméra à l'arrière du caisson,  
Une pelle, un balai, une échelle double extensible à 3.5m et les supports,

C- Un équipement de lavage haute pression utilisable sur des bornes à déchets de 5 m<sup>3</sup>, intérieur et extérieur, et de leur cuve béton,  
Un système de pompage des fonds de cuves béton ou de la trémie, filtration et réserve de eaux usées,

**AVENANT 1 A L'ACTE**  
**D'ENGAGEMENT**  
**DU LOT 2**

**S.I.C.T.O.M. DU PERIGORD NOIR**

La borne 120 – 24200 MARCILLAC Saint Quentin  
Téléphone : 05.53.29.87.50, Fax : 05.53.59.30.43  
Mail : [mhavel-sictom@wanadoo.fr](mailto:mhavel-sictom@wanadoo.fr)

Considérant les différentes pièces du marché de fourniture d'une benne à ordures ménagères équipée d'une grue et d'un système de lavage notifié à les Ets MANJOT Environnement en date du 27/12/2022,

Considérant les difficultés rencontrées par les entreprises, indépendantes de leur volonté, relatives à l'intégration par l'usine des dernières normes et la nécessité d'adapter les différentes mécaniques associées,

Vu la complexité du matériel commandé et dans l'intérêt d'une meilleure conception, l'article.1 de l'acte d'engagement, présenté par les Ets MANJOT Environnement en date du 23/11/2022 et notifié le 27/12/2022, est ainsi modifié :

**Article 1** : L'article 1 de l'acte d'engagement du lot 1 est ainsi modifié :

**Ancienne écriture**

**ENGAGEMENT DU CONTRACTANT**

Je soussigné : Christophe BIGRE

agissant en qualité de : Directeur Commercial

au nom et pour le compte de l'entreprise MANJOT Environnement

dont le siège social est à 7, rue Vivier Merle – 69200 VENISSIEUX .../...

SIRET N° : 352 916 902 00013 .../...

Après avoir pris parfaite connaissance de toutes les pièces du marché (Règlement de Consultation – CCAP -CCTP) relatives à la fourniture d'une BOM (benne à ordures ménagères) composée d'un châssis 8x2 - 6, 32 tonnes (lot 1) et d'un ensemble composé d'une benne à ordures de 8 m<sup>3</sup>, d'un équipement de lavage haute pression, d'un système de pompage des fonds de cuve (lot 2),

1- M'engage à fournir, installer et à livrer un ensemble composé d'une benne à ordures de 8 m<sup>3</sup>, d'un équipement de lavage haute pression, d'un système de pompage des fonds de cuve, conformément au cahier des charges, dans les délais de .....**40**..... semaines à réception du bon de commande, (\*)

2- Déclare que les services après-vente ...

**Nouvelle écriture**

**ENGAGEMENT DU CONTRACTANT**

Je soussigné : Christophe BIGRE

agissant en qualité de : Directeur Commercial

au nom et pour le compte de l'entreprise MANJOT Environnement

dont le siège social est à 7, rue Vivier Merle – 69200 VENISSIEUX .../...

SIRET N° : 352 916 902 00013 .../...

Après avoir pris parfaite connaissance de toutes les pièces du marché (Règlement de Consultation – CCAP -CCTP) relatives à la fourniture d'une BOM (benne à ordures ménagères) composée d'un châssis 8x2 - 6, 32 tonnes (lot 1) et d'un ensemble composé d'une benne à ordures de 8 m<sup>3</sup>, d'une grue, d'un équipement de lavage haute pression, d'un système de pompage des fonds de cuve (lot 2),

1- M'engage à fournir, installer et à livrer un ensemble composé d'une benne à ordures de 8 m<sup>3</sup>, d'une grue, d'un équipement de lavage haute pression, d'un système de pompage des fonds de cuve, conformément au cahier des charges, dans les délais de .....**80**.....

**AR Prefecture**

024-252402284-20240930-3\_300924-DE  
Reçu le 14/10/2024

*Bon pour acceptation de l'offre, à Marcillac Saint Quentin, le*  
*Le Président du SICTOM DU PERIGORD NOIR*  
*Jérôme PEYRAT*



semaines à réception du châssis porteur livré par le lot 1, en vue de son équipement par le lot 2, (\*).

## 2- Déclare que les services après-vente .../...

**Article 2 :** L'entreprise MANJOT prend acte que le retard de livraison oblige le SICTOM du Périgord noir à externaliser le lavage de ses bornes à déchets auprès d'un prestataire de service, ce qui aura un coût supérieur à un nettoyage en régie.

§2-1 Après négociations avec le SICTOM, l'entreprise MANJOT s'engage à fournir :

Un véhicule de lavage des bornes 5m<sup>3</sup> de type MEDIUM.LINE - Laveuse de colonnes :

- ↳ Porteur 26 Tonnes équipé d'une grue (mini 10m de long) à préhension Kinshofer et adaptateur pour anneau,
- ↳ Partie équipement : 1 cuve 3500L d'eau propre - 1 cuve 4500L de récupération d'eau sale - Pompe principale robot 250B qui alimente le robot, escamotable pour lavage des colonnes enterrées et les têtes lavage extérieur.
- ↳ Chambre de lavage étanche nouvelle génération avec une ouverture arrière et une ouverture sur pan latéral droit et gauche.
- ↳ Trappe pneumatique d'évacuation déchets solides sous chambre. Aspiration des lixiviats
- ↳ Curage des cuvelages par pompe à vide 4500L/min. Diamètre aspiration : 60mm avec lance.
- ↳ Manipulation des colonnes par grue (Permis Poids Lourds et Caces Grue exigés).

§2-2 : Eléments annexes :

- ↳ Le véhicule sera loué à titre gracieux au SICTOM du Périgord noir pour une période de 3 mois à compter de janvier 2025,
- ↳ Le SICTOM du Périgord noir étendra à ce véhicule le contrat d'assurances flotte,
- ↳ Les Ets MANJOT assureront à leurs frais la livraison du matériel et le retrait,
- ↳ Les Ets MANJOT et les Ets BMV assureront gracieusement une formation au personnel du SICTOM du Périgord noir permettant de prendre en main le véhicule, d'en assurer un bon usage et un bon entretien,
- ↳ Le SICTOM du Périgord noir prendra à sa charge les dépenses d'entretien ordinaire, de fourniture de fluides, relatives à l'utilisation du véhicule durant sa location.

**Article 3 :** Les autres termes de l'acte d'engagement sont inchangés.

Fait à Venimeux le 02/10/2024

Pour servir et valoir ce que de droit,  
Bon pour avenant 1 à l'acte d'engagement du lot 2  
présenté par les Ets MANJOT Environnement en date du 23/11/2022.

Le titulaire du marché :  
(Signature et cachet)

MANJOT ENVIRONNEMENT S.A.S.  
Capital 100 800 € - NACE 2920 Z  
1, rue Vivier Merle  
69200 VENISSIEUX  
Tél. 04 72 50 38 39 - Fax 04 72 50 32 33  
SIRET 352 918 302 00013